

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES**  
**SCIENCES DE GESTION**

**DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

**Laboratoire de recherche :**  
Développement, économie, finance et institutions (DEFI)

**L'équipe de recherche :**  
« Economie Numérique et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) :  
émergence, usage et effets »

**Organisent :**

**Séminaire national hybride (en présentiel et à distance) sous le thème :**

**LES START-UP DU NUMERIQUE : CONTOURS  
THEORIQUES ET ECLAIRAGES EMPIRIQUES**

**Les 04 et 05 mars 2024**

**Appel à communications**



**Start-up  
du numérique**

**Contours  
théoriques**



**Eclairages  
empiriques**

Contact : [seminaire.startupdunumerique@ummto.dz](mailto:seminaire.startupdunumerique@ummto.dz)

---

## *Argumentaire*

---

La nouvelle économie fondée sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) accorde une place primordiale aux start-up numériques, car l'innovation dans l'économie numérique est un champ d'action favorable aux jeunes start-up. Entreprises High Tech, entreprises de haute technologie, entreprises de technologie avancée, entreprises innovantes en français, ou High Tech Firm, Knowledge - Based Firm, New Technology Based Firm (NTBF) en anglais, sont quelques-uns des vocables les plus couramment utilisés pour les dénommer.

A ce titre, il y a lieu de savoir qu'une start-up ou une jeune pousse est une jeune entreprise à fort potentiel de croissance et qui fait la plupart du temps l'objet de levée de fonds. La notion de start-up est un mot anglophone d'origine américaine, diminutif de startup company. Il est composé de start (commencer en anglais) et up, notion de hauteur, d'élévation. Il s'agit donc littéralement d'une « société qui démarre ».

Ces entreprises conjuguent les spécificités des situations suivantes : acceptation de l'incertitude et du risque, vitesse d'exécution et esprit d'entreprise. D'un point de vue managérial, les start-up se trouvent à l'intersection de trois cercles : d'abord, elles appartiennent à la famille des entreprises technologiques ; ensuite, elles font partie des entreprises innovantes ; enfin, elles ont les caractéristiques des petites entreprises. La spécificité de la petite taille est pertinente, notamment dans le mode de management et l'accès aux ressources.

Les caractéristiques propres des start-up, ont été décrites par différents auteurs, tels que Cooper, Albert et Mougenot ; celles-ci sont entre autres les suivantes : elles appartiennent à des secteurs d'activité très instables, notamment en raison de la rapidité et de l'ampleur des évolutions technologiques. Elles ont des dépenses de Recherche et Développement nettement plus importante que la moyenne nationale. Elles vivent souvent, en relation étroite avec les milieux scientifiques. Elles disposent d'une proportion élevée de personnel hautement qualifié. Leurs produits ou services sont à forte valeur ajoutée et en général à durée de vie courte. En innovant sur le marché, elles bousculent l'équilibre précédent, contribuant à modifier la demande et souvent, créant un nouveau marché. S'adressant en général à un nombre limité de clients, elles vont devoir conquérir un marché international ; ce qui nécessite souvent, des investissements en marketing et distribution élevés. Elles ont des besoins financiers spécifiques, tant du point de vue de l'ingénierie financière que des acteurs (Business Angels, capital-risque, marchés des valeurs de croissance). Elles demandent souvent, des investissements élevés qui sont fonction de trois facteurs, à savoir : le coût de mise en œuvre des savoir-faire utilisés (R&D, production, marketing-vente), le temps d'immobilisation de ces ressources pour créer une activité économique rentable et les aléas.

C'est dans ce contexte que bon nombre de pays, convaincus de l'intérêt vital de l'économie numérique, tant au niveau de la création de richesses, qu'au niveau social, favorisent l'émergence des start-up numériques, en s'engageant par exemple dans des programmes d'infrastructures de transmission haut débit, appelés « autoroutes de l'information ». Plus

encore, plusieurs pays ont élaboré des stratégies de transition numérique, afin de favoriser la floraison des entreprises à haut contenu technologique, notamment les fameuses start-up.

Aux Etats-Unis, les investissements dans les start-up Internet ont été largement supérieurs à ceux observés dans les autres secteurs bénéficiant du capital-risque. A ce titre, aujourd'hui, la Silicon Valley représente un modèle ou un cas d'école en terme de création de start-up numériques, avec tous les grands noms des TIC présents, dont la réputation est d'avoir constamment dix, voire vingt ans d'avance dans l'innovation. Les modèles de réussite font référence aux entrepreneurs dans le domaine du numérique (les entrepreneutes) tels que, Steve Case (fondateur d'AOL), Jeff Bezos (fondateur d'amazon.com), Steve Jobs(Apple), Mark Zuckerberg (fondateur de Facebook) ou Travis Kalanick (UBER).

En Algérie, avec l'apparition et le développement des TIC, les pouvoirs publics encouragent de plus en plus la création des start-up, avec notamment, la création du ministère chargé de l'économie de la connaissance et des start-up. A ce titre, plusieurs entreprises algériennes ont été « labellisées start-up ». Le Fonds National de Financement des Startups a financé le capital de plusieurs start-up. L'Université algérienne n'est pas en reste de ce vaste mouvement, puisqu'une politique encourageant la création de start-up en milieu universitaire a été définie, avec notamment, l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme « un diplôme, une Startup ».

Fait positif et nouveau en Algérie, nous assistons à l'émergence de quelques créateurs de start-up du numérique ; ceux-ci sont souvent très jeunes, dynamiques, généralement bien formés, autonomes et indépendants et ont une vision moderne de leurs entreprises. Les facteurs motivants sont très variés, ils sont essentiellement liés à la prise de risque et aux processus d'innovation (le gain d'argent vient après). Ces créateurs de start-up veulent s'affirmer à travers un projet innovateur.

Notons néanmoins que, le problème de l'opérationnalité et de la concrétisation industrielle de ces projets se pose avec acuité. Ainsi, il ne suffit pas que des idées ou/ et des concepts émergent, mais il faudra surtout accompagner les porteurs de projets, leur exiger un business plan, leur assurer un suivi, leur inculquer l'esprit entrepreneurial; il convient aussi d'encourager la création volontaire ou spontanée de territoires ou/et de milieux dédiés aux start-up du numérique( Technoparc ,technopôles, incubateurs,...), au sein desquels il auraient des externalités informationnelles, technologiques et de réseaux qui susciteraient des économies d'agglomérations, des processus d'innovation et des dynamiques entrepreneuriales.

---

## *Problématique*

---

L'objet du séminaire national consiste à analyser les conditions d'émergence, de création et de développement des start-up numériques dans le monde et en Algérie, à travers une approche à la fois théorique et empirique.

---

## *Axes du séminaire*

---

**Axe n° 01** : Les Start-up numériques : émergence et fondements théoriques

**Axe n° 02** : Le processus de création et de croissance des start-up du numérique

**Axe n° 03** : Le financement des start-up numériques

**Axe n° 04** : Le Management des start-up numériques

**Axe n° 05** : L'écosystème des start-up du numérique : incubateurs, milieu et territoire

**Axe n° 06** : Les Start-up, universités et recherche scientifique

**Axe n° 07** : Les politiques publiques en faveur des start-up du numérique

---

## *Dates à retenir*

---

**Mercredi 20 décembre 2023** : Date limite de réception des résumés de proposition de communication

**Dimanche 07 janvier 2024** : Date limite de réponse du Comité Scientifique

**Jeudi 15 février 2024** : Date limite d'envoi des communications en texte intégral

**Dimanche 25 février 2024** : Date limite de réception des PowerPoint

**Les 04 et 05 mars 2024** : **Tenue du colloque**

---

## *Président d'honneur*

---

Pr. BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMMTO.

---

## *Président du séminaire*

---

Dr. MOKRANE Ali (MCA, UMMTO).

---

## *Comité scientifique*

---

ABRIKA Belaid (Prof., UMMTO)  
AGHARMIOU Naima (Prof., UMMTO)  
AIT SI SAID Radia (MCA, UMMTO)  
AIT TALEB Abdelhamid (Prof., UMMTO)  
AKNINE Rosa (Prof., UMMTO)  
ALLAG Yacine (MCA, UMMTO)  
AMIAR Lila (Prof., UMMTO),  
AMENACHE-CHIKH Sabrina (Prof., UMMTO)  
ARAB Abdellah (MCA, UMMTO)  
BELHADJ Fatiha (Prof., I.N.P.S d'Alger)  
BENNOUR Abdelhafid (Prof., E.S.C.d'Alger)  
BERBAR Mouloud (MCA, UMMTO)  
BOUFENIK Fatma (Prof. U. d'Oran 2)  
BOUBAGHLA-CHIKH Nabila (MCB UMMTO),  
BOUNOUA Chaib (Prof. U. de Tlemcen),  
CHENANE Arezki (Prof., UMMTO)  
CHETTI Mohand (Prof., U. BEJAIA)  
DAHAK Abdennour (MCA, UMMTO)  
GHEDDACHE Lyes (Prof., UMMTO)  
GUERCHOUH Mouloud (MCA, UMMTO)  
KABENE Ahmed (MCB, UMMTO)  
KARA Rabah (MCA, UMMTO)  
KHAZNADJI Mohammed (MCB, UMMTO)  
LAICHE Mohamed (MCA, UMMTO)  
MADOUCHE Yacine (MCA, UMMTO)  
MATMAR -MOHELLEBI Dalila (Prof., UMMTO)  
MOKRANE Ali (MCA, UMMTO)  
MOULAI Kamel (Prof., UMMTO)  
MEZHOUDA Abdelmalik (Prof., ENA d'Alger)  
OUALIKENE Sélim (Prof., UMMTO)  
OUKACI Kamal (Prof., U. BEJAIA)  
RACHEDI Akila (MCA, UMMTO)  
SAHALI Nourredine (MCA, UMMTO)  
SAM Hocine (MCA, UMMTO)  
SMADI Amina (MCA, UMMTO)  
SMAILI Nabila (MCA, UMMTO)  
SYAGH Mohamed Ramzi (Prof., U.de Ouergla)  
TADJINE Radia (MCA, UMMTO)  
TESSA Ahmed (Prof., UMMTO)  
YAÏCI Farid (Prof., U. Bejaïa)  
ZEHNATI Ahcene (Prof., CREAD-Alger)  
ZOURDANI Safia (MCA, UMMTO).

---

## *Comité d'organisation*

---

**Président du comité d'organisation :**

KHAZNADJI Mohammed.

**Membres du comité d'organisation :**

TADJINE Radia, KABENE Ahmed, GUEDECHE Khaled, FERRAT Marzouk, LHADJ MOHAND Moussa, ARHAB Samir, HAMOUR Djamila, CHERROU Kahina, AMEZIANE Louiza, BOUADI Sonia, CHIKH Nabila, HASSAINE Mahfoudh, SAIDANI Zahir, MAHTOUT Idir, FERNANE Djamila, RACHEM Lyes, KAMOUCHE Fares, LOUNAS Nawal, ISSAADI Lynda, IBEGHOUCHE Saadia, OUIKENE Nahida.

---

## *Fiche de proposition de communication*

---

**Auteur(s) :** *veuillez mentionner pour chaque auteur*

Nom et Prénom :

Téléphone:

Adresse mail :

Institution de rattachement :

Adresse professionnelle :

Grade :

**Axe de recherche :**

**Titre de la communication :**

**Résumé :** il doit être présenté en format Word ; Police : Times New Roman ; Taille :12 et interligne : 1,15. Il ne doit pas dépasser 10.000 signes et doit comporter le titre, la problématique, la méthodologie appliquée, les données utilisées, les résultats obtenus (ou attendus), les mots clés et les références principales.

**Les langues du colloque :** Français, Arabe, Anglais.

**Important :** la fiche de proposition de communication doit être retournée par courriel au plus tard **le 20 décembre 2023** à l'adresse suivante : [seminaire.startupdunumerique@ummtto.dz](mailto:seminaire.startupdunumerique@ummtto.dz)

La date limite de la décision du comité scientifique est le **07 janvier 2024**.

La date limite d'inscription et d'envoi des communications est le **15 février 2024**.

La fiche d'inscription sera communiquée aux auteurs juste après l'acceptation de la communication par le comité scientifique.

**Les conditions de participation :**

- Les auteurs doivent inscrire leur communication dans l'un des axes du séminaire.
- Les communications en langues étrangères (français et anglais), doivent être rédigées en Time New Roman, police 12, interligne 1,15.
- Les communications en langue arabe doivent être rédigées en Simplified Arabic, police 14.
- Le texte de la communication ne doit pas dépasser 20 pages.
- Pour les communications retenues, les auteurs doivent remplir une fiche de participation.